

APPEL DE CANDIDATURES 915-246010990

Cet appel vise à pourvoir un emploi régulier de procureure ou de procureur aux poursuites criminelles et pénales au Bureau du Nord-du-Québec, au point de service de Val-d'Or.

Mission du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP)

Créé en 2007, le DPCP a pour mission d'assurer, au nom de l'État québécois, la responsabilité des poursuites criminelles et pénales, et ce, dans la recherche de la justice ainsi que dans le respect de l'intérêt public et la règle de droit :

- de façon indépendante à l'abri de toute pression de nature politique, policière ou médiatique;
- de façon à assurer la protection de la société et l'intérêt légitime des victimes, de leurs proches et des témoins.

Le DPCP contribue à protéger la population québécoise et à maintenir la confiance du public envers le système de justice criminelle et pénale. Son indépendance permet à la population de bénéficier d'un système de justice intègre et équitable.

Mandat du Bureau

Le Bureau du Nord-du-Québec (le Bureau) est un bureau du DPCP, sous la responsabilité de la procureure en chef, Me Véronic Picard.

Il a pour mandat d'autoriser et de diriger les poursuites criminelles des districts judiciaires d'Abitibi, Rouyn-Noranda et Témiscamingue devant les tribunaux (incluant les tribunaux d'appel) au nom de l'État québécois et d'accomplir les actions requises tout au long du processus judiciaire. En plus de desservir les points de service de l'Abitibi-Témiscamingue, le bureau a la responsabilité de la cour itinérante dans les régions nordiques d'Eeyou Istchee et du Nunavik. Les procureurs de ce bureau conseillent les policiers sur toutes les questions impliquant une infraction criminelle commise par un adulte. Ils s'assurent également de la prise en compte des intérêts légitimes des personnes victimes d'infractions criminelles et des témoins tout au long du processus judiciaire.

L'équipe

Le point de service de Val-d'Or est situé au 900, 7^e Rue, RC 17.1 à Val-d'Or. Il est composé d'une équipe de 16 personnes. Pour l'accomplissement de sa mission, il recourt à des personnes qui ont une expérience variée et complémentaire. En plus d'assumer les poursuites criminelles au palais de justice de Val-d'Or, il est responsable du point de service itinérant de Senneterre. Il valorise le travail en équipe qui fait partie intégrante de sa culture organisationnelle. Les procureurs qui y œuvrent doivent faire preuve, entre autres, d'autonomie, de rigueur dans leur mode de travail, de collaboration avec tous les partenaires et collègues qui les entourent et avoir une bonne capacité d'adaptation.

Défis uniques proposés

L'équipe du Nord-du-Québec joue un rôle essentiel dans la protection de la société. Sous la responsabilité du ou de la procureur(e) en chef adjoint(e), le candidat devra :

- conseiller, en temps réel, les agents de la paix et les personnes responsables de l'application des lois relativement à tous les aspects d'un dossier criminel;
- analyser les dossiers soumis par les corps policiers, formuler au besoin des demandes de complément d'enquêtes, effectuer les contacts nécessaires et autoriser les poursuites pertinentes dans le respect des lois et des directives du DPCP;
- prévoir l'assignation des témoins ainsi qu'à la production de documents en vue de la tenue d'un procès;
- mener toutes les procédures judiciaires dans les dossiers (autorisations, rencontres, comparutions, enquêtes pour mise en liberté, enquêtes préliminaires, procès, auditions sur la détermination de la peine, etc.);
- agir et plaider devant les tribunaux en assurant un service de poursuite efficient et respectueux envers tous les acteurs et intervenants du système judiciaire;



- rencontrer les personnes impliquées dans les différents dossiers et participer à la mise en place de mesures d'accueil et d'accompagnement des victimes;
- collaborer avec les personnes victimes ou leur représentant afin d'offrir des mesures d'aide au témoignage et les informer avant le règlement d'un dossier;
- mettre en place des mesures visant à réduire au maximum les délais à toutes les étapes judiciaires dans les dossiers;
- suivre de la formation en continu afin de maintenir le haut niveau de connaissances et d'expertise requis pour exercer la fonction;
- intervenir publiquement et donner des entrevues à des médias écrits et électroniques;
- travailler en partenariat avec divers intervenants des communautés autochtones.

Profil recherché

Le Bureau du Nord-du-Québec est à la recherche d'un nouveau talent pour enrichir son équipe de procureurs.

Concrètement, la personne recherchée :

- apprécie les défis en faisant preuve d'ouverture, d'engagement et de rigueur;
 possède une facilité à travailler en équipe, échanger et collaborer avec les différents partenaires;
- possède une excellente capacité d'adaptation;
- démontre un bon esprit de synthèse et un intérêt marqué à approfondir ses connaissances du droit:
- démontre un intérêt à la modernisation du système de justice par le virage numérique ;
- a un intérêt à traiter sur une base régulière des dossiers de violence sexuelle, de violence conjugale ou intrafamiliale et d'Entente multisectorielle dans le respect des orientations et des directives:
- doit savoir gérer efficacement son temps afin de traiter un fort volume de dossiers;
- doit savoir composer avec une charge émotive importante liée au traitement des dossiers de victimes vulnérables, souvent ambivalentes devant le processus judiciaire;
- doit faire preuve de beaucoup de patience, de dévouement et d'empathie;
- fait preuve d'autonomie et de débrouillardise.

Conditions de travail

Au 1^{er} avril 2022, le traitement minimal est fixé à 70 286 \$ et le traitement maximum à 162 939 \$ pour un horaire spécial de travail de 37,5 heures par semaine.

Une prime de 8 % du traitement annuel est introduite et versée aux procureurs dont le port d'attache est situé à Val-d'Or.

Conditions d'admissibilité

Pour que votre candidature soit admissible, vous devez :

- être inscrit(e) au tableau de l'Ordre des avocats du Québec;
- occuper un emploi de procureur(e) aux poursuites criminelles et pénales OU être déclaré(e) apte à exercer la fonction de procureur : votre nom fait alors partie de la banque de personnes qualifiées;
 - o si votre candidature est retenue et que vous n'êtes pas déjà à l'emploi du DPCP, vous devrez donner votre autorisation pour une vérification d'habilitation sécuritaire;
- faire parvenir votre candidature par courriel au plus tard le 1er mai 2024, heure de l'Est.



Marche à suivre pour déposer votre candidature

Vous devez faire parvenir votre candidature par courriel à l'adresse <u>dotation@dpcp.gouv.qc.ca</u> en prenant soin d'y joindre ces documents :

- une lettre de motivation à occuper les fonctions;
- votre curriculum vitae, incluant les dates de début et de fin (mois et année) des emplois occupés.

Prendre soin d'inscrire le numéro 915-246010990 de l'appel de candidatures.

Prenez note

Dans l'éventualité où aucune candidature ne serait retenue au regard du mode de sélection en affectation, le Bureau du Nord-du-Québec pourra considérer, aux fins de recrutement, les candidatures des procureurs occasionnels en poste au moment de l'affichage et, au besoin, les personnes candidates déclarées aptes dont le nom figure dans la banque de personnes qualifiées.

Informations sur le processus de dotation

Informations sur les attributions de l'emploi

Communiquer avec M^e Véronic Picard, procureure en chef à l'adresse $\underline{veronic.picard@dpcp.gouv.qc.ca}$

